

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ROUEN - 7608 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 30/04/2025 - 3871 - 1989 B 00099 - 318 610 623 - FORVIS MAZARS

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS FORVIS MAZARS</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>20 Boulevard Ferdinand de Lesseps 76000 ROUEN</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>3 1 8 6 1 0 6 2 3 0 0 1 1 4</u>		Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N clos le <u>31/08/2024</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
			Net 3			
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC			
		Frais de développement * CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	5 637		
		Fonds commercial (1) AH	AI	1 595 621	618 424	977 197
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	14 850	14 850	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO			
		Constructions AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	853 128	582 390	270 738
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Immobilisations en cours <i>Acte déposé le :</i> AV	AW			
		Avances et acomptes AX	AY			
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence 30 AVR. 2025 CS	CT			
		Autres participations CV	CV			
		Créances rattachées à des participations BC	BC			
Autres titres immobilisés BE		BE				
	Prêts BG	BG				
	Autres immobilisations financières* BH	BI	53 022	53 022		
TOTAL (II) BJ		BK	2 522 261	1 221 303	1 300 958	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM			
		En cours de production de biens BN	BO			
		En cours de production de services BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis BR	BS			
		Marchandises BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	11 160	11 160	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	3 444 155	499 735	2 944 420
		Autres créances (3) BZ	CA	841 706	841 706	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE			
	Disponibilités CF	CG	235 661	235 661		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	206 853	206 853		
	TOTAL (III) CJ	CK	4 739 537	499 735	4 239 802	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Ecart de conversion actif* (VI) CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		IA	7 261 799	1 721 039	5 540 760	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP	(3) Part à plus d'un an CR	593 978		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :			



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS FORVIS MAZARS		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 336 000)	DA			336 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			68 994
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			33 600
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG			46 436
	Report à nouveau	DH			(850 000)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI			971 249
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			48 868
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV			1 292 903
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			5 639
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			553 831
	Dettes fiscales et sociales	DY			2 971 835
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			27
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			61 373
	TOTAL (IV)	EC			4 934 479
	Ecart de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE			5 540 760
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			4 616 388
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS FORVIS MAZARS				Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N		
						France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	12 409 305	FH	26 999	FI	12 436 305	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	12 409 305	FK	26 999	FL	12 436 305	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	534 189	
	Autres produits (1) (11)					FQ	5 275	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	12 975 770
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	3 302 861	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	180 789	
	Salaires et traitements*					FY	5 613 631	
	Charges sociales (10)					FZ	2 047 930	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI) HS - dotations aux provisions*					GA	42 901
							GB	15 770
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	308 964
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	68 061	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	11 580 911	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 394 859	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	96 847	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	96 847	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					QQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	137 823	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	137 823	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(40 975)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 353 883	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS FORVIS MAZARS		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 604	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	186 659	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	1 351	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	189 615	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	113	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1 202	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 315	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	188 300	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	260 881	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	310 053	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	13 262 234	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	12 290 984	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	971 249	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	314 949	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	11 693		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatives A6	obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
Voir état annexe	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS FORVIS MAZARS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2024, dont le total est de 5 540 761 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 971 250 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2023 au 31/08/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 01/10/2024.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/08/2024 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La société a conclu un contrat de centralisation de trésorerie avec la société Forvis Mazars SA (SIREN 784 824 153), mettant en place une remontée quotidienne de la trésorerie via un compte reflet ayant pour contrepartie un compte courant vis-à-vis de Forvis Mazars SA. Le solde du compte bancaire est présenté à l'actif du bilan au poste "Autres créances" en cas de solde comptable débiteur et réciproquement au passif du bilan au poste "Autres dettes" en cas de solde comptable créditeur.

Au 31 aout 2024, ce solde s'élève à 740 465.79 euros et est donc inclus dans le poste "Autres créances".

Les produits constatés d'avance incluent les prestations de services facturées mais non encore rendues. L'estimation de ces produits constatés d'avance est fondée sur un examen particulier des travaux effectués, facturés, et restant à effectuer en fonction du degré d'avancement de la mission.

En cas de travaux en cours :

Les travaux en cours incluent les prestations de services rendues et non encore facturées. L'estimation des travaux en cours et donc des produits liés aux prestations de services rendus est fondée sur un examen particulier des travaux exécutés, facturés et restant à facturer en fonction du degré d'avancement de la mission. Ils sont valorisés à leur valeur probable de vente hors taxe.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 15 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 8 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Des amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,4 %
- Taux de croissance des salaires : 2,24 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 18 %
- Table de taux de mortalité : TABLE INSEE TH-TF 2016-2018

AGE ET MODALITE DE DEPART A LA RETRAITE :

L'âge de départ en retraite retenu au 31 août 2024 est de 65 ans (identique à 2023). Il est à noter que la réforme des retraites de 2023 reporte progressivement l'âge d'ouverture des droits à 64 ans. L'hypothèse de 65 ans reste conforme à la législation en vigueur.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE :

Depuis le 1er juin 2024, MAZARS et FORVIS forment un nouveau réseau mondial. Cette nouvelle organisation opère désormais sous une seule et même marque mondiale "FORVIS MAZARS".

Dans ce contexte, par décision de l'Assemblée générale du 13 juin 2024, la dénomination sociale de la société MAZARS SAS a été changée en FORVIS MAZARS SAS.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 595 622			1 595 622
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	31 918		11 430	20 488
Immobilisations incorporelles	1 627 540		11 430	1 616 110
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	588 932	22 038		610 971
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	240 616	1 542		242 158
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	829 549	23 580		853 129
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	50 154	2 869		53 023
Immobilisations financières	50 154	2 869		53 023

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Éléments achetés	763 251
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	832 370

La SAS FORVIS MAZARS a reçu lors de la dissolution-confusion de la SARL CABINET D'AUDIT LECOMTE un fonds de commerce de 264 010 €. De plus cette opération s'est traduite par un mali technique de 568 360 € affecté en actif incorporel.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations acquises antérieurement au 1er janvier 2005 continuent d'être amorties sur la durée d'usage utilisée antérieurement, car l'examen des durées d'amortissement n'a jamais fait apparaître d'écart significatif entre la durée d'usage et la durée d'utilité lors de la première application du règlement CRC 2002-10.

Les immobilisations acquises à compter du 1er janvier 2005, sont amorties suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue.

Par ailleurs, l'examen de la valeur nette des immobilisations n'ayant pas fait ressortir d'éléments significatifs susceptibles de faire l'objet d'une décomposition, aucun composant n'a été identifié.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	31/08/2023	31/08/2022	31/08/2021	31/08/2020
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	618 425			618 425
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	31 918		11 430	20 488
Immobilisations incorporelles	650 343		11 430	638 913
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	352 249	30 379		382 628
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	171 470	12 523		183 992
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	523 719	42 902		566 620

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 545 738 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Créances de l'actif immobilisé :	53 023		53 023
Autres	53 023		53 023
Créances de l'actif circulant :	4 492 715	3 898 737	593 978
Créances Clients et Comptes rattachés	3 444 156	2 850 178	593 978
Autres	841 706	841 706	
Charges constatées d'avance	206 853	206 853	

Produits à recevoir

FOURNISSEURS AAR	40
PERSONNEL PRODUITS A RECEVOIR	3 500

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		15 770		15 770
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	410 012	308 964	219 241	499 736
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		324 734	219 241	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 336 000,00 Euros décomposé en 21 000 titres d'une valeur nominale de 16,00 Euros.

	21 000			21 000

Notes sur le bilan

Liste des propriétaires détenant plus de 10 % du capital

I. PERSONNES MORALES		
SA FORVIS MAZARS 92075 LA DEFENSE	99,92	20 984,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 16/02/2024.

Report à Nouveau de l'exercice précédent	-850 000
Résultat de l'exercice précédent	883 492
Prélèvements sur les réserves	
Affectations aux réserves	
Affectations aux réserves	1 492
Distributions	882 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-850 000

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	31/08/2023	01/09/2023	31/08/2024	01/09/2024	31/08/2024
Capital	336 000				336 000
Primes d'émission	68 995				68 995
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	33 600				33 600
Réserves générales	44 944	1 492			46 436
Réserves réglementées					
Report à Nouveau	-850 000		-850 000	-850 000	-850 000
Résultat de l'exercice	883 492	-883 492	971 250		971 250
Dividendes		882 000			
Subvention d'investissement					
Provisions réglementées					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 928 840 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	48 868	36 595	12 273	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 292 903	992 724	300 179	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	553 832	553 832		
Dettes fiscales et sociales	2 971 836	2 971 836		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	28	28		
Produits constatés d'avance	61 374	61 374		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	36 260			
(**) Dont envers Groupe et associés	910 349			

Notes sur le bilan

Charges à payer

FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	286 667
INTERETS COURUS SUR PARTICIPATION D	52 377
DETTES PROV CONGES A PAYER	400 006
DETTES PROV PARTICIPATION	260 881
DETTES PROV INTERESSEMENT	482 382
DETTES PROV PRIMES REMUNERATIONS	274 334
AUTRES CHARGES A PAYER	667
CH SOCIALES SUR CONGES A PAYER	169 194
CH SOCIALES SUR PRIMES A PAYER	119 300
CH SOC S/INTERESSEMENT A PAYER	52 175
AUTRES ORGANISMES SOCIAUX A PAYER	5 539
TAXE D APPRENTISSAGE	2 996
EFFORT CONSTRUCTION	48 444
CONTRIB ECONOMIQUE ET TERRITORIALE	7 649
TAXE SUR LES VEHICULES DES SOCIETES	1 227
AGEFIPH (TAXE HANDICAPES)	13 790
ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	78 722

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

CHARGES CONSTATEES D AVANCE	206 853		

Notes sur le bilan

Produits constatés d'avance

	Produits constatés	Produits constatés	
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	61 374		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	2023	2022	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	12 025 003	17 783	12 042 786
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	384 303	9 217	393 520

Charges et produits d'exploitation et financiers**Charges et Produits exceptionnels**

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	2023	2022
Pénalités, amendes fiscales et pénales	113	
Autres charges	1 203	
Rentrées sur créances amorties		1 347
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		257
Produits des cessions d'éléments d'actif		186 659
Transfert de charges		1 352

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

+ Résultat courant	1 353 884	262 978	1 090 906
+ Résultat exceptionnel	188 300	47 075	141 225
- Participations des salariés	260 881		260 881
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25% fait ressortir une créance future d'un montant de 78 265 Euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	313 060
Liés à d'autres éléments	
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25%.	

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 115 personnes dont 12 apprentis et 1 handicapé.

Cadres	53	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	62	
Ouvriers		

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

La rémunération des organes de direction, d'administration ou de surveillance n'est pas fournie car elle conduirait à indiquer une rémunération individuelle.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : FORVIS MAZARS

Forme : SA

Au capital de : 8 320 000 Euros

Adresse du siège social :

Tour Exaltis- 61, rue Henri Regnault
92 400 COURBEVOIE

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 320 096 Euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC n°2013-02 datant du 7 novembre 2013.

FORVIS MAZARS

Société par Actions Simplifiée au capital de 336 000.00 €

Siège social : 20, Boulevard Ferdinand de Lesseps

76000 ROUEN

318 610 623 RCS ROUEN

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT **DU 6 MARS 2025**

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2024 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale approuve le montant des dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts, à savoir :

- Autres charges et dépenses somptuaires : 15 580 €
- Taxe sur les véhicules de sociétés : 1 771 €
- Provisions et charges à payer non déductibles : 313 060 €
- Amendes et pénalités : 113 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2024 de l'exercice s'élevant à 971 249.51 euros de la manière suivante :

- Un résultat de	971 249.51 euros
- Une somme de	971 040.00 euros
A titre de dividendes, soit par action,	
Un montant de.....	46.24 euros
- Le solde d'un montant de	209.51 euros
Affecté au compte « Autres réserves »	
Créditeur de la somme de	46 436.47 euros
Qui ressortira à la somme de	46 645.98 euros

Nous vous rappelons que par décision en date du 31 août 2024, il a déjà été payé sur le dividende global de 971 040.00 euros, un acompte sur dividendes de 850 000.00 euros.

En conséquence, il est attribué aux associés un dividende brut de 46.24 euros pour chacune des vingt-et-un mille actions composant le capital social, et pour satisfaire aux obligations fixées par l'article 243 bis du CGI, il est rappelé que la présente distribution rendra :

- Eligible à l'abattement de 40% un montant total de revenus distribués de 445 euros ouvert aux personnes physiques détentrices d'actions de capital.
- Non éligible à l'abattement de 40% un montant total de revenus distribués de 970 595 euros ouvert aux personnes morales détentrices d'actions de capital.

L'acompte sur dividendes a été mis en paiement au siège social à compter du 31 août 2024 par inscription en comptes courants.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme

Monsieur Mickaël COMPAGNON

Directeur Général

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE-ROUEN
Acte déposé le :

30 AVR. 2025



Emerson Audit

Société de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
27 rue de Berri - 75008 Paris
418 009 726 R.C.S. Paris

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE-ROUEN
Acte déposé le :

30 AVR. 2025



FORVIS MAZARS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Société par actions simplifiée au capital de 336 000 euros
Siège social : 20, Boulevard Ferdinand de Lesseps
76000 ROUEN
318 610 623 R.C.S. Rouen

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. ...', located below the company information.

Exercice clos le 31 août 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2024

À la collectivité des associés de la société FORVIS MAZARS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FORVIS MAZARS relatifs à l'exercice clos le 31 août 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes présente la méthode d'estimation des travaux en cours. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'estimation des travaux en cours. Nous nous sommes assurés que la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes fournit une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

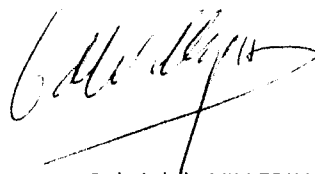
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures

d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 19 février 2025

Emerson Audit



Gabriel de VILLEPIN

Commissaire aux comptes inscrit
Membre de la compagnie de Paris

Bilan Actif

Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire	5 638	5 638		
Fonds commercial (1)	1 595 622	618 425	977 197	977 197
Autres immobilisations incorporelles	14 851	14 851		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	853 129	582 391	270 738	305 830
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	53 023		53 023	50 154
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	11 161		11 161	2 813
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	3 444 156	499 736	2 944 420	3 108 123
Autres créances	841 706		841 706	3 714 328
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	235 662		235 662	312 853
Charges constatées d'avance (3)	206 853		206 853	172 607
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			593 978	50 154

Bilan Passif

CAPITAUX PROPRES		
Capital	336 000	336 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	68 995	68 995
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	33 600	33 600
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	46 436	44 944
Report à nouveau	-850 000	-850 000
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	971 250	883 492
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avancées conditionnées		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	48 868	85 128
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 292 903	4 090 501
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	5 640	28 052
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	553 832	753 144
Dettes fiscales et sociales	2 971 836	2 953 837
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	28	28
Produits constatés d'avance (1)	61 374	216 184
Ecart de conversion passif		
(1) Dont à plus d'un an (a)	312 452	341 040
(1) Dont à moins d'un an (a)	4 616 388	7 757 783
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	2023	2022
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	12 436 306	12 331 091
Chiffre d'affaires net	12 436 306	12 331 091
Dont à l'exportation	27 000	54 401
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		1 000
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	534 190	666 489
Autres produits	5 275	4 115
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	3 302 862	2 878 558
Impôts, taxes et versements assimilés	180 790	203 390
Salaires et traitements	5 613 632	5 885 817
Charges sociales	2 047 931	2 050 158
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	42 902	73 855
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	15 770	
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	308 964	258 570
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	68 061	206 660
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	96 848	86 792
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	137 823	103 437
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		

Compte de résultat (suite)

	2023	2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	1 605	2 311
Sur opérations en capital	186 659	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	1 352	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	113	
Sur opérations en capital	1 203	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Participation des salariés aux résultats (IX)	260 881	239 228
Impôts sur les bénéfices (X)	310 053	308 633
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	13 262 234	13 091 798
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	12 290 984	12 208 306
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS FORVIS MAZARS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2024, dont le total est de 5 540 761 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 971 250 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2023 au 31/08/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 01/10/2024.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/08/2024 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La société a conclu un contrat de centralisation de trésorerie avec la société Forvis Mazars SA (SIREN 784 824 153), mettant en place une remontée quotidienne de la trésorerie via un compte reflet ayant pour contrepartie un compte courant vis-à-vis de Forvis Mazars SA. Le solde du compte bancaire est présenté à l'actif du bilan au poste "Autres créances" en cas de solde comptable débiteur et réciproquement au passif du bilan au poste "Autres dettes" en cas de solde comptable créditeur.

Au 31 août 2024, ce solde s'élève à 740 465.79 euros et est donc inclus dans le poste "Autres créances".

Les produits constatés d'avance incluent les prestations de services facturées mais non encore rendues. L'estimation de ces produits constatés d'avance est fondée sur un examen particulier des travaux effectués, facturés, et restant à effectuer en fonction du degré d'avancement de la mission.

En cas de travaux en cours :

Les travaux en cours incluent les prestations de services rendues et non encore facturées. L'estimation des travaux en cours et donc des produits liés aux prestations de services rendus est fondée sur un examen particulier des travaux exécutés, facturés et restant à facturer en fonction du degré d'avancement de la mission. Ils sont valorisés à leur valeur probable de vente hors taxe.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 15 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 8 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Des amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,4 %
- Taux de croissance des salaires : 2,24 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 18 %
- Table de taux de mortalité : TABLE INSEE TH-TF 2016-2018

AGE ET MODALITE DE DEPART A LA RETRAITE :

L'âge de départ en retraite retenu au 31 août 2024 est de 65 ans (identique à 2023). Il est à noter que la réforme des retraites de 2023 reporte progressivement l'âge d'ouverture des droits à 64 ans. L'hypothèse de 65 ans reste conforme à la législation en vigueur.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE :

Depuis le 1er juin 2024, MAZARS et FORVIS forment un nouveau réseau mondial. Cette nouvelle organisation opère désormais sous une seule et même marque mondiale "FORVIS MAZARS".

Dans ce contexte, par décision de l'Assemblée générale du 13 juin 2024, la dénomination sociale de la société MAZARS SAS a été changée en FORVIS MAZARS SAS.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur brute	Amortissements	Dépréciation	Valeur nette
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 595 622			1 595 622
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	31 918		11 430	20 488
Immobilisations incorporelles	1 627 540		11 430	1 616 110
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	588 932	22 038		610 971
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	240 616	1 542		242 158
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	829 549	23 580		853 129
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	50 154	2 869		53 023
Immobilisations financières	50 154	2 869		53 023

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2024
Éléments achetés	763 251
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	832 370

La SAS FORVIS MAZARS a reçu lors de la dissolution-confusion de la SARL CABINET D'AUDIT LECOMTE un fonds de commerce de 264 010 €. De plus cette opération s'est traduite par un mali technique de 568 360 € affecté en actif incorporel.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations acquises antérieurement au 1er janvier 2005 continuent d'être amorties sur la durée d'usage utilisée antérieurement, car l'examen des durées d'amortissement n'a jamais fait apparaître d'écart significatif entre la durée d'usage et la durée d'utilité lors de la première application du règlement CRC 2002-10.

Les immobilisations acquises à compter du 1er janvier 2005, sont amorties suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue.

Par ailleurs, l'examen de la valeur nette des immobilisations n'ayant pas fait ressortir d'éléments significatifs susceptibles de faire l'objet d'une décomposition, aucun composant n'a été identifié.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	618 425			618 425
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	31 918		11 430	20 488
Immobilisations incorporelles	650 343		11 430	638 913
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	352 249	30 379		382 628
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	171 470	12 523		183 992
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	523 719	42 902		566 620

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 545 738 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	2023	2022	2021
Créances de l'actif immobilisé :	53 023		53 023
Autres	53 023		53 023
Créances de l'actif circulant :	4 492 715	3 898 737	593 978
Créances Clients et Comptes rattachés	3 444 156	2 850 178	593 978
Autres	841 706	841 706	
Charges constatées d'avance	206 853	206 853	

Produits à recevoir

	2023
FOURNISSEURS AAR	40
PERSONNEL PRODUITS A RECEVOIR	3 500

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		15 770		15 770
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	410 012	308 964	219 241	499 736
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		324 734	219 241	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 336 000,00 Euros décomposé en 21 000 titres d'une valeur nominale de 16,00 Euros.

	21 000			21 000

Notes sur le bilan

Liste des propriétaires détenant plus de 10 % du capital

I. PERSONNES MORALES		
SA FORVIS MAZARS 92075 LA DEFENSE	99,92	20 984,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 16/02/2024.

Report à Nouveau de l'exercice précédent	-850 000
Résultat de l'exercice précédent	883 492
Prélèvements sur les réserves	
Affectations aux réserves	
Distributions	1 492
Autres répartitions	882 000
Report à Nouveau	-850 000

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

Capital	336 000				336 000
Primes d'émission	68 995				68 995
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	33 600				33 600
Réserves générales	44 944	1 492			46 436
Réserves réglementées					
Report à Nouveau	-850 000		-850 000	-850 000	-850 000
Résultat de l'exercice	883 492	-883 492	971 250		971 250
Dividendes		882 000			
Subvention d'investissement					
Provisions réglementées					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 928 840 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	48 868	36 595	12 273	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 292 903	992 724	300 179	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	553 832	553 832		
Dettes fiscales et sociales	2 971 836	2 971 836		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	28	28		
Produits constatés d'avance	61 374	61 374		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	36 260			
(**) Dont envers Groupe et associés	910 349			

Notes sur le bilan

Charges à payer

FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	286 667
INTERETS COURUS SUR PARTICIPATION D	52 377
DETTES PROV CONGES A PAYER	400 006
DETTES PROV PARTICIPATION	260 881
DETTES PROV INTERESSEMENT	482 382
DETTES PROV PRIMES REMUNERATIONS	274 334
AUTRES CHARGES A PAYER	667
CH SOCIALES SUR CONGES A PAYER	169 194
CH SOCIALES SUR PRIMES A PAYER	119 300
CH SOC S/INTERESSEMENT A PAYER	52 175
AUTRES ORGANISMES SOCIAUX A PAYER	5 539
TAXE D APPRENTISSAGE	2 996
EFFORT CONSTRUCTION	48 444
CONTRIB ECONOMIQUE ET TERRITORIALE	7 649
TAXE SUR LES VEHICULES DES SOCIETES	1 227
AGEFIPH (TAXE HANDICAPES)	13 790
ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	78 722

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

CHARGES CONSTATEES D AVANCE	206 853		

Notes sur le bilan

Produits constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D AVANCE	61 374		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	2023		2022	
	Montant	Montant	Montant	Montant
Ventes de produits finis				
Ventes de produits intermédiaires				
Ventes de produits résiduels				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services	12 025 003	17 783		12 042 786
Ventes de marchandises				
Produits des activités annexes	384 303	9 217		393 520

Charges et produits d'exploitation et financiers

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	2023		2022	
	Montant	Montant	Montant	Montant
Pénalités, amendes fiscales et pénales		113		
Autres charges		1 203		
Rentrées sur créances amorties				1 347
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion				257
Produits des cessions d'éléments d'actif				186 659
Transfert de charges				1 352

Notes sur le compte de résultat**Résultat et impôts sur les bénéfices**

Ventilation de l'impôt

+ Résultat courant	1 353 884	262 978	1 090 906
+ Résultat exceptionnel	188 300	47 075	141 225
- Participations des salariés	260 881		260 881
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25% fait ressortir une créance future d'un montant de 78 265 Euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	313 060
Liés à d'autres éléments	
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25%.	

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 115 personnes dont 12 apprentis et 1 handicapé.

Cadres	53	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	62	
Ouvriers		

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

La rémunération des organes de direction, d'administration ou de surveillance n'est pas fournie car elle conduirait à indiquer une rémunération individuelle.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : FORVIS MAZARS

Forme : SA

Au capital de : 8 320 000 Euros

Adresse du siège social :
Tour Exaltis- 61, rue Henri Regnault
92 400 COURBEVOIE

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 320 096 Euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC n°2013-02 datant du 7 novembre 2013.